

Modalités d'intervention

Pour qui ?

- Pour les enseignants et équipes pédagogiques des 1er et 2nd degrés scolarisant un EANA ou un EFIV
- Pour les enseignants en formation initiale
- Pour les personnels de l'Éducation Nationale exerçant en réseaux d'éducation prioritaire
- Pour les partenaires éducatifs, associatifs et institutionnels

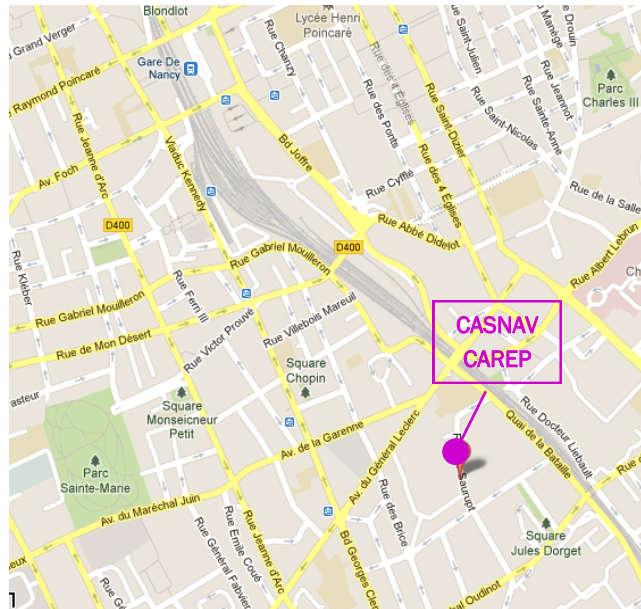
Pour quoi ?

- Pour une aide à l'élaboration de réponses pédagogiques adaptées à la diversité des situations et à la construction d'un projet de suivi
- Pour un accompagnement des enseignants et des équipes pédagogiques
- Pour une expertise et une information des partenaires

Comment ?

- Lors d'un entretien téléphonique ou d'une rencontre avec un formateur
- Dans le cadre du plan académique de formation (PAF) et des plans départementaux de formation continue (PDFC)
- Dans le cadre du parcours de formation proposé par le réseau Canopé Lorraine
- À la demande des IEN ou sur sollicitation des équipes pédagogiques auprès de leur IEN pour le 1er degré (animation pédagogique)
- À la demande des chefs d'établissements pour le 2nd degré

« Par ses conseils et une aide pédagogique aux équipes enseignantes dans les écoles et les établissements, par des actions de formation, par la diffusion de documents pédagogiques ou d'autres ressources, [le CASNAV] facilite l'accueil et la prise en compte des élèves dont la maîtrise du français et les connaissances antérieures peuvent être variées et parfois en décalage par rapport à celles des élèves du même âge. »
Circulaire n° 2012-143 du 2-10-2012 sur l'organisation des CASNAV — B.O n°37 du 11 octobre 2012



LOCALISATION :
28 RUE DE SAURUPT, NANCY
BATIMENT RECTORAT
54000 NANCY

Pour toute correspondance :
Rectorat, site de Saurupt, CASNAV-CAREP
CO n° 30013
54035 Nancy Cedex

Permanence téléphonique (03 83 86 27 33) :
Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 16h30

Fermeture pendant les vacances scolaires

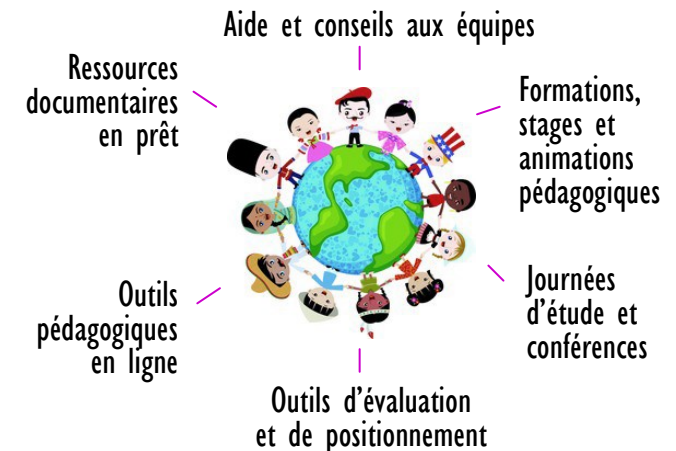


CASNAV-CAREP

Centre Académique pour la Scolarisation des enfants allophones Nouvellement Arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de Voyageurs - Centre Académique de Ressources pour l'Éducation Prioritaire

- Vous scolarisez un ou des enfants allophones nouvellement arrivés (EANA), un ou des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV)
- Vous exercez dans un réseau d'éducation prioritaire (REP ou REP+)

Le CASNAV-CAREP de Nancy-Metz propose :



03 83 86 27 33

ce.casnav-carep@ac-nancy-metz.fr
www4.ac-nancy-metz.fr/casnav-carep/spip/



« Sa priorité est la maîtrise de la langue française et des apprentissages scolaires dans le cadre de l'accès de tous au socle commun de connaissances et de compétences qui implique la scolarisation de tous les élèves et la poursuite harmonieuse de leur scolarité. » Circulaire n° 2012-143 du 2-10-2012 sur l'organisation des CASNAV — B.O n°37 du 11 octobre 2012

Élèves Allophones Nouvellement Arrivés

- Accueil et inclusion des élèves allophones
- Connaissance des spécificités et des besoins de ces élèves
- Articulation des dispositifs d'accueil avec les classes ordinaires
- Pratiques pédagogiques et didactiques au sein des UPE2A (Unités Pédagogiques pour Élèves Allophones nouvellement Arrivés)
- Formations d'examineurs DELF scolaire
- Démarche interculturelle

Élèves issus de Familles Itinérantes et de Voyageurs

- Mise en œuvre d'un projet pédagogique et suivi de la scolarité
- Éléments de compréhension du public et de la culture tsigane
- Connaissance des partenaires institutionnels et de terrain



Sa fonction est d'apporter une aide à la mise en œuvre du référentiel pour l'éducation prioritaire (B.O. n°23 du 5 juin 2014), de participer à l'élaboration et à l'animation de formations, de collecter les données relatives aux réseaux d'éducation prioritaire et de favoriser le travail en partenariat des différents acteurs.

Enseignement en réseaux d'éducation prioritaire

- L'enseignement explicite
- L'évaluation comme outil de progrès
- Un climat scolaire propice aux apprentissages
- La coopération avec les parents pour la réussite des école
- La liaison école / collège et les liaisons intercycles

Accompagnement à la scolarité

- Lien école / accompagnateurs scolaires / familles
- Découverte des procédures d'apprentissage et posture d'accompagnement dans l'aide aux devoirs



- Environ 5000 documents : ouvrages documentaires, méthodes d'apprentissage du français langue étrangère, périodiques, ouvrages de littérature jeunesse, albums bilingues, CD-Rom, etc.
- Thématiques en lien avec les missions du CASNAV-CAREP : scolarisation des EANA et des EFIV, acquisition et maîtrise de la langue, didactique du français langue étrangère, culture tsigane, relation école-familles, éducation à la citoyenneté, éducation interculturelle, etc.
- Outils de positionnement en une vingtaine de langues d'origine (compréhension, mathématiques) et évaluations non verbales

Conditions de prêt

- Ouvert à tous les personnels de l'Éducation Nationale ainsi qu'à ses partenaires
- Inscription gratuite
- 10 documents pour une période de 6 semaines
- Prêt de méthodes de français langue étrangère pour une durée de 3 mois

Horaires d'ouverture

- Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 16h30 (17h30 le jeudi)
- Fermeture le lundi et pendant les vacances scolaires